



STRATÉGIE DU COMCEC

OIC/COMCEC-FC/



COMCEC

RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DU COMCEC

BUREAU DE COORDINATION DU COMCEC

Avril 2016

RAPPORT D'AVANCEMENT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DU COMCEC

1. Introduction:

Le Comité permanent pour la coopération économique et commerciale de l'Organisation de la coopération islamique (COMCEC) a depuis 1984 des fonctions d'organisme responsable de l'OCI pour le renforcement de la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'OCI.

Afin de faire du COMCEC une plate-forme plus efficace pour répondre aux besoins croissants des États Membres de l'OCI, la 4^{ème} Conférence extraordinaire du Sommet islamique tenue les 14 et 15 Août 2012 à La Mecque, Royaume d'Arabie Saoudite, a adopté la stratégie du COMCEC.

La Stratégie du COMCEC a apporté un nouveau dynamisme dans les efforts pour renforcer la coopération économique et commerciale entre les Etats membres de l'OCI. La Stratégie ne met pas seulement en avant une vision claire de la Oumma islamique; elle définit aussi les instruments de mise en œuvre pour atteindre ses objectifs. Ainsi, le COMCEC constitue un forum entre les États membres pour l'échange d'expériences et de bonnes pratiques, diffusant la connaissance et rapprochant les politiques. Les États membres ont fait preuve d'un grand intérêt et soutien aux instruments de mise en œuvre de la Stratégie, à savoir les Groupes de travail du COMCEC et la Gestion du cycle de projet du COMCEC lors des trois années de mise en œuvre de la Stratégie.

Les Groupes de travail du COMCEC ont été mis en place dans les six domaines de coopération définis par la Stratégie du COMCEC, à savoir le commerce, le transport et les communications, le tourisme, l'agriculture, les finances et la réduction de la pauvreté. Depuis la 31^{ème} session du COMCEC, six réunions de Groupe de travail ont eu lieu de février à mars. Toutes les publications concernant les réunions des groupes de travail, à savoir les études analytiques, les perspectives sectorielles et les procès-verbaux sont disponibles sur le site Web du COMCEC en format e-book (<http://ebook.comcec.org/Default.aspx?lang=2>).

Le Financement de projet du COMCEC, le deuxième instrument de mise en œuvre de la stratégie du COMCEC, a également bénéficié d'un grand intérêt de la part des États membres et institutions de l'OCI. En 2015, 14 projets ont été mis en œuvre avec succès par les Pays membres et Institutions de l'OCI. En outre, 10 nouveaux projets ont été retenus comme admissibles au financement pour 2016. Le Quatrième appel à projet aura lieu en septembre 2016.

La mise en œuvre réussie de la Stratégie du COMCEC et du Statut révisé a également été reconnue par le 13^{ème} Sommet islamique tenu les 14 et 15 avril 2016 à Istanbul, en République de Turquie. À cet égard, la Conférence au sommet *"a exprimé sa profonde gratitude pour la mise en œuvre réussie du statut révisé et de la Stratégie du COMCEC adoptés lors du 4^{ème} Sommet extraordinaire. Elle a appelé les États membres à renforcer la mise en œuvre du statut révisé et de la Stratégie du COMCEC, en étroite coordination et coopération avec le Secrétariat général et en conformité avec la Charte de l'OCI. Elle a demandé aux États membres de continuer à participer activement aux travaux du COMCEC sous la présidence de S.E Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République de Turquie "*

Ce rapport résume les progrès accomplis pour la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC depuis la 31^{ème} session du COMCEC.

2. Résolutions de la 31^{ème} Session du COMCEC sur la mise en œuvre de la Stratégie

La 31^{ème} Session du COMCEC s'est tenue du 23 au 26 novembre 2015 à Istanbul, en République de Turquie. La Session a été informée par le Bureau de Coordination du COMCEC des progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC. Après des délibérations fructueuses, la 31^{ème} Session du COMCEC a adopté les résolutions suivantes pour assurer la mise en œuvre effective de la stratégie du COMCEC:

La Session a salué le Rapport d'avancement présenté par le Bureau de Coordination du COMCEC soulignant les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie et a demandé aux Etats membres et Institutions de l'OCI d'étendre leur entier soutien à la mise en œuvre de la Stratégie.

La Session a salué les progrès accomplis dans la mise en œuvre des projets financés dans le cadre du premier et deuxième appel à financement de projet du COMCEC et a également bien accueilli le troisième appel à projet lancé en septembre 2015 par le Bureau de Coordination du COMCEC.

La Session a demandé au Bureau de Coordination du COMCEC de régulièrement rapporter aux Sessions du COMCEC et aux réunions des Comités de suivi les progrès accomplis dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC.

La Session a également salué les activités organisées en 2015 par les institutions compétentes de l'OCI (SESRIC, CIDC, Groupe de la BID, CCIA et INMPI), conformément à la Stratégie du COMCEC.

La Session a demandé aux États membres qui ne l'ont pas fait, de s'inscrire aux Groupes de travail du COMCEC et de participer activement aux prochaines Réunions des Groupes de travail. Elle a demandé aux États membres s'étant inscrits aux Groupes de travail du COMCEC de participer activement aux prochaines Réunions des Groupes de travail correspondants et de faire appel au financement de projet du COMCEC pour la réalisation de leurs projets de coopération.

En outre, la Session a félicité la tenue de la Troisième réunion annuelle des points focaux du Groupe de travail du COMCEC, organisée par le Bureau de coordination du COMCEC les 10 et 11 juin 2015 à Ankara et a appelé les points focaux nationaux du COMCEC et le Groupe de travail des points focaux à travailler plus étroitement avec le Bureau de coordination du COMCEC pour une coordination et communication efficaces.

La Session a également loué les efforts des Groupes de travail pour le rapprochement des politiques entre les États membres dans leur domaine de compétence et s'est félicitée des recommandations politiques des Réunions du Groupe de travail. Elle a invité les États membres à prendre en considération les recommandations politiques élaborées par les Groupes de travail saluées par la Session du COMCEC et a demandé aux institutions de l'OCI de soutenir la mise en œuvre des recommandations politiques.

En outre, comme souligné par les États membres lors de la Troisième réunion annuelle des

points focaux du Groupe de travail du COMCEC, la Session a appelé les États membres concernés à répondre au “Formulaire d'évaluation” distribué par le Bureau de Coordination du COMCEC le 30 juillet 2015, en vue de suivre la mise en œuvre des recommandations politiques des Groupes de travail du COMCEC.

Enfin, la Session a exprimé sa reconnaissance au Bureau de Coordination du COMCEC, SESRIC, CIDC, Groupe de la BID, CCIA, OISA et INMPI pour leurs efforts en vue de la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC.

3. Mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC

3.1. Réunions des Groupes de travail du COMCEC

Conformément aux résolutions correspondantes de la 31^{ème} Session du COMCEC, le 7^{ème} cycle des Groupes de travail du COMCEC s'est tenu en février et mars 2016 (6^{ème} pour le Groupe de travail de la coopération financière). La justification de la création des Groupes de travail est la nécessité d'une réflexion approfondie sur les questions relatives aux domaines de coopération à un niveau technique. À cet égard, les Groupes de travail détiennent une méthodologie de travail informelle et flexible leur permettant de mieux se concentrer sur les questions de fond avec la compétence et l'expertise nécessaires. Autrement dit, ces groupes sont des rassemblements d'experts techniques axés sur le travail, avec moins de procédure et formalité. Les Groupes de travail permettent la production et la diffusion des connaissances, l'établissement d'une compréhension et d'un rapprochement des politiques entre les États membres.

Outre les institutions publiques correspondantes, des représentants du secteur privé et des ONG des Pays membres, ainsi que des organisations internationales compétentes sont également invités à des réunions de groupe pour s'assurer qu'un large éventail de parties prenantes puisse réfléchir sur le thème de la réunion.

Pour chaque Réunion, le BCC a présenté des rapports d'étude sur le thème de la Réunion, ainsi que des rapports prospectifs de secteur. Après les Réunions du Groupe de travail, des procès-verbaux ont été préparés pour les joindre aux discussions et résultats des réunions du Groupe de travail. Tous les documents et présentations réalisés lors des Réunions des Groupes de travail sont disponibles sur le site Web du COMCEC. (www.comcec.org)

Au cours de la période passée en revue, 6 rapports d'études et 6 procès-verbaux ont été publiés par le Bureau de Coordination du COMCEC.

3.1.1. Bureau de travail sur le commerce du COMCEC

Le commerce est un catalyseur important pour la croissance économique. Conscient de son importance, le COMCEC a lancé de nombreux programmes et projets pour améliorer la coopération commerciale entre les États membres. Le commerce est également défini comme l'un des domaines de coopération par la Stratégie du COMCEC.

L'objectif stratégique de la Stratégie du COMCEC dans le domaine du commerce est l'expansion du commerce entre les Pays membres. À cet égard, pour atteindre son objectif stratégique, la Stratégie a identifié quatre domaines d'intervention, à savoir la libéralisation du commerce, la facilitation du commerce, le financement du commerce et la promotion du commerce.

Conformément à la résolution correspondante de la 31^{ème} Session ministérielle du COMCEC, la 7^{ème} Réunion du Groupe de travail sur le commerce du COMCEC s'est tenue le 25 février 2016, à Ankara, Turquie, sous le thème "Renforcement de la conformité des pays membres de l'OCI aux normes internationales." Les présentations et délibérations faites lors de la réunion ont souligné l'importance de l'harmonisation aux normes internationales par les Pays membres, en particulier pour atteindre des niveaux plus élevés de compétitivité à l'exportation et de chiffres du commerce intra-OCI. Au cours de la réunion, les participants ont cité le manque d'infrastructures de qualité, la faible participation des organisations internationales compétentes aux travaux, et le manque de prise de conscience sur l'importance de la conformité aux normes internationales comme certains des principaux défis auxquels ils sont confrontés dans ce domaine. Le Groupe de travail a élaboré les recommandations politiques suivantes:

- Développement/Renforcement d'une Infrastructure nationale de qualité.
- Soutenir les efforts des États membres pour leur participation active aux travaux des Organismes internationaux de normalisation.
- Renforcement de l'INMPI pour l'Adoption de normes harmonisées pour le développement des Infrastructures de qualité dans l'OCI visant à accroître le commerce intra-OCI.

La 8^{ème} Réunion du Groupe de travail sur le commerce du COMCEC se tiendra le 6 octobre 2016 sous le thème "Améliorer la coopération des Offices d'immigration entre les États membres de l'OCI pour la facilitation du commerce."

3.1.2. Groupe de travail sur le Transport et les Communications du COMCEC

Le développement des secteurs des transports et des communications est essentiel pour le développement économique et social. Dans ce contexte, de nombreux pays ont adopté des politiques saines et accru leurs investissements afin d'améliorer les infrastructures de transport, les capacités institutionnelles et humaines. Cependant, certains pays en développement et les PMA, sont confrontés à des défis majeurs dans l'amélioration de la performance de leurs secteurs des transports et des communications.

L'objectif stratégique de la Stratégie du COMCEC est "améliorer le fonctionnement, l'efficacité et la durabilité du transport et des communications dans les États membres." À cet égard, la Stratégie a identifié quatre domaines d'intervention, à savoir le cadre réglementaire, les capacités institutionnelles et humaines, les politiques d'infrastructures de transport et les politiques d'information et de communication.

Conformément à la résolution correspondante, la 7^{ème} Réunion du Groupe de travail du transport et des communications s'est tenue le 24 mars 2016 avec pour thème "Améliorer l'entretien des routes dans les pays membres de l'OCI."

Lors de la réunion, les participants ont souligné l'existence d'un manque de données fiables et cohérentes pour soutenir la planification et la programmation. De plus, il est souligné que le réseau routier dans la plupart des pays de l'OCI n'est pas en très bon état et le développement

et les pratiques institutionnelles dans le secteur de l'entretien des routes dans les États membres de l'OCI sont loin des meilleures pratiques internationales. À cet égard, le Groupe de travail a souligné l'importance des recommandations suivantes:

- Développer une Stratégie nationale d'entretien routier sur la base de preuves et de données
- Assurer la répartition d'un financement stable et adéquat pour l'entretien des routes et accroître l'efficacité de l'utilisation des fonds disponibles pour les routes dans une structure institutionnelle et un cadre juridique sains
- Utiliser au mieux les contrats basés sur la performance pour l'entretien routier
- Création d'un système de gestion de base de données routier

La 8^{ème} Réunion du Groupe de travail sur le transport et les communications du COMCEC se tiendra le 27 octobre 2016 à Ankara avec pour thème "L'amélioration de la sécurité routière dans les États membres de l'OCI".

3.1.3. Groupe de travail sur le tourisme du COMCEC

La Stratégie du COMCEC a défini l'objectif stratégique de la coopération dans le domaine du tourisme comme "Le développement d'un secteur du tourisme compétitif et durable dans les Pays membres de l'OCI". Pour atteindre cet objectif, la stratégie du COMCEC a identifié cinq domaines d'intervention, à savoir le Cadre réglementaire, le Renforcement des capacités et les programmes de formation, l'Implication du secteur privé, les Programmes de tourisme communautaires et les Stratégies de marketing.

La 7^{ème} Réunion du Groupe de travail sur le tourisme a été organisée le 4 février 2016 avec pour thème "Tourisme adapté aux musulmans (TAM): Comprendre les aspects de l'offre et de la demande dans les pays membres de l'OCI". Lors de cette réunion, les représentants des Pays membres, d'organisations internationales et du secteur privé ont souligné certains défis importants rencontrés par les Pays membres dans le développement du tourisme adapté aux musulmans. Ainsi, le manque de sensibilisation sur le TAM, l'absence de normes unifiées et harmonisées de TAM, les liaisons aériennes insuffisantes, les perceptions erronées vis-à-vis de l'Islam, et la montée des tendances islamophobiques sont les principaux défis mentionnés lors de la réunion du GTT. En réponse à ces obstacles, la 7^{ème} réunion du Groupe de travail sur le tourisme du COMCEC a apporté les quelques recommandations de politique suivantes:

- Élaborer des lignes directrices de base pour améliorer les services de base du TAM
- Accroître la sensibilisation au marché TAM auprès des acteurs de l'industrie du voyage
- Développer les services et les installations de santé pour le marché TAM
- Lancer une alliance entre agents de voyages du tourisme adapté aux musulmans/voyagistes ciblant le marché TAM

La 8^{ème} Réunion du Groupe de travail sur le tourisme se tiendra le 1^{er} septembre 2016 avec pour thème "Tourisme adapté aux musulmans: Le développement et la commercialisation des produits et services TAM dans les Pays membres de l'OCI."

3.1.4. Groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC

Le secteur de l'agriculture joue un rôle important dans de nombreux pays en développement, dont la plupart des États membres de l'OCI. Dans de nombreux États membres, le niveau de dépendance à l'agriculture pour le développement économique est très élevé. À cet égard, le COMCEC accorde la plus haute importance au développement du secteur agricole dans les États membres.

La Stratégie du COMCEC a défini le secteur de l'agriculture comme l'un des six domaines de coopération. L'objectif stratégique de la coopération dans ce secteur est d'accroître la productivité du secteur agricole et soutenir la sécurité alimentaire dans les Pays membres de l'OCI. A cet effet, la Stratégie a défini dans ce domaine l'accroissement de la productivité, le cadre réglementaire et les capacités institutionnelles, les données fiables et à jour, la performance du marché et l'accès aux domaines d'intervention.

Depuis la 31^{ème} Session du COMCEC, le Groupe de travail sur l'agriculture a tenu sa 7^{ème} réunion le 3 mars 2016 à Ankara avec pour thème "Réduire les pertes alimentaires à l'exploitation agricole dans les Pays membres de l'OCI".

Lors de cette réunion, les représentants des Pays membres et les organisations internationales ont délibéré sur les pertes alimentaires à l'exploitation agricole qui peuvent avoir des répercussions importantes sur la production conduisant à une perte de revenus, à la baisse des rendements et au gaspillage des ressources, à la baisse de la consommation, de la sécurité et sûreté alimentaire. Au cours de la réunion, le manque de connaissances et d'informations sur les causes des pertes à l'exploitation et les services insuffisants de vulgarisation et de formation ont été soulignés ainsi que certains des principaux défis que les pays membres rencontrent dans ce domaine.

A cet égard, la 7^{ème} Réunion du Groupe de travail sur l'agriculture du COMCEC a fait valoir les recommandations politiques suivantes:

- Identifier les lacunes de connaissances et d'information concernant les niveaux et causes spécifiques de pertes à l'exploitation agricole pour les principales cultures et produits alimentaires en vue de fournir des solutions pour chaque Pays membre de l'OCI
- Améliorer/développer la vulgarisation agricole, les activités de formation et de sensibilisation pour réduire les pertes de produits alimentaires à l'exploitation agricole
- Développer des programmes/projets spécifiques pour faire face aux pertes à l'exploitation dans les chaînes de valeur agricoles en coopération avec les institutions compétentes de l'OCI.

La 8^{ème} Réunion du Groupe de travail sur l'agriculture se tiendra le 13 octobre 2016, avec pour thème "Réduire les pertes post-récolte dans les Pays membres de l'OCI."

3.1.5. Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté

Les efforts fournis dans le domaine de l'allègement de la pauvreté occupent toujours une place importante sur l'ordre du jour du COMCEC. La stratégie du COMCEC définit l'Allègement de la Pauvreté comme l'un de ses domaines de coopération. Selon la stratégie du COMCEC, l'objectif de la coopération, dans ce domaine important, consiste à éradiquer l'extrême pauvreté et la faim dans les pays membres. A cet égard, la stratégie a identifié

quatre domaines d'action, à savoir l'Efficacité de l'Aide, l'Amélioration de la Capacité de Production des Pauvres, l'Utilisation Efficace des Ressources Financières et le Suivi de la Pauvreté.

Depuis la 31^{ème} Session du COMCEC, le Groupe de Travail du COMCEC sur l'Allègement de la Pauvreté a tenu sa 7^{ème} Réunion.

La 7^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la Pauvreté a eu lieu le 11 février 2016, sur le thème de « L'Accessibilité des Groupes Vulnérables aux Programmes de Protection Sociale dans les Pays Membres de l'OCI. » Lors de cette Réunion, les participants ont délibéré sur les défis suivants auxquels font face les groupes vulnérables sur le plan de l'accès aux programmes de protection sociale dans les Pays Membres:

- L'emploi informel,
- L'accès insuffisant aux services de base, en particulier à l'éducation et aux services de soins de santé,
- Le manque de différenciation entre les personnes qui peuvent travailler et celles qui ne peuvent pas travailler, lors de la conception des programmes de Filets de Sécurité Sociale (FSS),
- Les dépenses publiques faibles et inefficaces en matière de politiques de protection sociale.

La Réunion a abouti aux recommandations politiques suivantes à soumettre à la 32^{ème} Session du COMCEC.

- Promouvoir la formalisation sur le marché du travail grâce à la création d'un environnement réglementaire pour faciliter la transition des entreprises informelles au secteur formel, augmenter la productivité des travailleurs informels et des chômeurs de longue durée par le biais des programmes de formation et de développement des compétences ainsi que les services de crédit et de développement des affaires
- Promouvoir la couverture gratuite et universelle des soins de santé pour les groupes vulnérables
- Développer des programmes spécifiques de filets de sécurité sociale pour améliorer l'accès des enfants vulnérables aux services de santé et d'éducation afin de prévenir la transmission intergénérationnelle de la pauvreté
- Concevoir des programmes spécifiques de filets de sécurité sociale en vue d'offrir un revenu régulier minimum aux personnes qui ne peuvent pas travailler (handicapés, ménages pauvres dirigés par des femmes, des personnes âgées sans pension), ainsi qu'élaborer des programmes de filets de sécurité sociale (y compris les programmes d'activation) pour les personnes qui peuvent travailler

La 8^{ème} Réunion du Groupe de Travail sur l'Allègement de la pauvreté aura lieu le 3 novembre 2016 sur le thème de « La Migration forcée dans les Pays Membres de l'OCI: Le Cadre de la Politique Adoptée par les Pays d'Accueil. »

3.1.6. Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière

La Stratégie du COMCEC a identifié la coopération financière comme l'un de ses domaines de coopération avec pour objectif stratégique d'approfondir la coopération financière entre les Pays Membres. La stratégie a également identifié quatre domaines d'action afin d'atteindre les objectifs, à savoir la coopération en matière de régulation et de contrôle, les flux de capitaux, la visibilité des marchés financiers ainsi que la formation, les activités de Recherche et de Développement et les statistiques.

Depuis la 31^{ème} Session du COMCEC, la 6^{ème} Réunion du Groupe de Travail du COMCEC sur la Coopération Financière a eu lieu les 17 et 18 mars 2016, à Ankara, sur le thème de « Développer des Stratégies de Financement Islamique dans les Pays Membres de l'OCI. » **Conformément à la résolution pertinente de la 31^{ème} Session du COMCEC, cette réunion a également servi à la préparation de la Session d'Echange de Vues de la 32^{ème} Réunion Ministérielle du COMCEC qui se tiendra sur le même thème.** Lors de la 32^{ème} Session du COMCEC, outre la Session Ministérielle d'Echange de Vues, plusieurs événements en marge de cette Session seront également organisés sur divers aspects de la Finance Islamique.

Les participants ont discuté de l'état actuel de la finance islamique dans les Pays Membres et ont délibéré sur la feuille de route pour le développement des stratégies de la finance islamique. Les participants ont soulevé des questions telles que la clarté et la transparence limitées de la finance islamique, le besoin d'expansion dans les marchés non-musulmans, et le manque de données cohérentes sur les marchés financiers islamiques comme étant certains des défis dans ce domaine.

Le GT a également mis au point une série de recommandations politiques qui sera soumise à la 32^{ème} Session du COMCEC, sous les six rubriques suivantes:

1. Cadres Juridiques, Réglementaires, Comptables et Fiscaux
2. Gouvernance et Supervision de la Charia
3. Infrastructure
4. Produits et Services
5. Initiatives
6. Développement des talents

3.2 Le Financement de Projets du COMCEC

Le Financement de Projets du COMCEC est l'un des deux instruments de mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC qui vise à fournir des fonds pour financer les projets du COMCEC sous forme de subventions. La Stratégie introduit une gestion du cycle de projet bien définie avec un mécanisme de financement clairement identifié. Les projets financés par le COMCEC, qui doivent être présentés par les Etats Membres et les Institutions de l'OCI, dans le cadre du Financement de Projets du COMCEC, serviront à la réalisation des objectifs de la Stratégie et à la mobilisation des ressources humaines et institutionnelles des Etats Membres.

En 2015, 14 projets dans le cadre de cet instrument ont été mis en œuvre avec succès. Pour la mise en œuvre du Financement de Projets du COMCEC de l'année 2016, le Troisième Appel à projets a été lancé en septembre 2015. Les institutions publiques des Pays Membres qui étaient inscrits aux Groupes de Travail ainsi que les Institutions de l'OCI, opérant dans le

domaine de la coopération économique et commerciale, ont été invitées à présenter leurs propositions préliminaires de projets. Les Etats Membres et les Institutions de l'OCI ont montré un grand intérêt au Financement de Projets du COMCEC.

Après l'achèvement de l'évaluation des propositions de projets présentées, le Bureau de Coordination du COMCEC a annoncé la liste finale des projets retenus pour financement. A cet égard, la phase de la mise en œuvre des 10 projets retenus a commencé en avril 2016. Le tableau 2 ci-dessous montre la liste finale des projets devant être financés par le Bureau de Coordination du COMCEC pour l'année 2016.

Tableau 2: Liste finale des projets à financer grâce au Financement de projets du COMCEC en 2016

No	PORTEUR DE PROJET	Domaine de Coopération	Titre du Projet
1	IRAN	Agriculture	Autonomisation des ménages ruraux dans le domaine de la gestion de la production, la fourniture et l'accès aux marchés
2	PALESTINE	Agriculture	Améliorer la productivité des petits ruminants en utilisant les différentes technologies comme l'ensilage, les blocs alimentaires et l'hydroponie en Palestine, Jordanie et Tunisie
3	TURQUIE	Agriculture	Etablir une base de données, une connexion réseau et de pages web pour les coopératives agricoles de petits exploitants / d'exploitations familiales entre les Etats Membres du COMCEC
4	GAMBIE	Coopération Financière	Vers une amélioration du cadre institutionnel pour la finance islamique
5	SESRIC	Coopération Financière	Développer une base de données de l'industrie financière Islamique des pays de l'OCI
6	INDONÉSIE	Allègement de la Pauvreté	Développer des initiatives locales pour l'Allègement de la Pauvreté à travers des moyens de subsistance durables à base communautaire entre les Pays Membres de l'OCI
7	MALAISIE	Tourisme	Formation courte sur les stratégies de l'amélioration de la main d'œuvre dans le domaine du tourisme communautaire entre les Pays Membres de l'OCI
8	GAMBIE	Tourisme	Renforcer la capacité des producteurs d'artisanat dans les pays membres de l'OCI
9	OUGANDA	Commerce	Améliorer la prestation des services de facilitation commerciaux
10	TURQUIE	Transport et Communications	Évaluation et amélioration de l'interconnectivité du fret aérien entre les Etats Membres de l'OCI: l'Approche de la Co-modalité du Fret Aérien (ACMFA) en vue de faciliter le commerce intra-OCI

En ce qui concerne les projets retenus, un programme de formation a été organisé par le Bureau de Coordination du COMCEC et la Banque de Développement de Turquie les 29 et 30 mars 2016, à Ankara, Turquie. Le quatrième appel à projets sera lancé en septembre 2016.

4. Le rôle des Points Focaux nationaux des Groupes de Travail du COMCEC dans la mise en œuvre de la Stratégie du COMCEC

Les points focaux jouent un rôle crucial dans la réalisation de la Stratégie du COMCEC. De manière facultative, les Etats Membres qui souhaitent participer aux Groupes de Travail du COMCEC doivent inscrire et notifier leurs points focaux à chaque Groupe de Travail. Au cours de la période allant de novembre à mai 2016, le nombre des Pays Membres qui se sont inscrits à un seul groupe de travail, au moins, a atteint 49.

Pour améliorer la communication et la coordination entre les points focaux des GT, le Bureau de Coordination du COMCEC organisera la 4^{ème} Réunion de Coordination annuelle des Points

Focaux du Groupe de Travail du COMCEC les 1 et 2 juin 2016, à Ankara, Turquie. Cette réunion offrira aux Pays Membres l'occasion de fournir leurs commentaires et observations concernant la mise en œuvre de la Stratégie: Les Groupes de Travail et le Financement de Projets du COMCEC. Grâce à cette rencontre interactive, les Points Focaux du COMCEC discuteront, entre autres, les thèmes suivants:

- Le progrès réalisé dans la mise en œuvre des recommandations politiques émises par les GT dans les pays membres et les moyens nécessaires pour assurer efficacement leur suivi,
- Assurer la participation active des Points Focaux du GT dans les efforts de « la production de la connaissance » sous l'égide du COMCEC qui consiste, entre autres, à obtenir des rétroactions pour les projets des rapports de recherche, des visites de terrain, des enquêtes et des questionnaires,
- Les thèmes possibles des Groupes de Travail pour la période 2017-2019 dans chaque domaine de coopération.

En outre, une session de formation sur le Financement de projets du COMCEC sera organisée, de sorte que les participants seront informés sur les détails de la soumission des projets dans le cadre du quatrième appel à projets qui sera lancé en septembre 2016.

5. Activités organisées par les Institutions de l'OCI servant les Objectifs de la Stratégie

Outre les réunions des Groupes de travail et les Projets du COMCEC, les institutions pertinentes de l'OCI organisent également des programmes, projets et activités qui servent les objectifs de la Stratégie. Les projets et les activités, tenus au cours de la période sous revue, sont disponibles ci-dessous.

En ce qui concerne la mise en œuvre du SPC-OCI, qui est le projet phare du COMCEC dans le domaine du commerce, lors de sa 31^{ème} Session Ministérielle tenue du 23 au 26 novembre 2015, le COMCEC a invité tous les Etats participants, qui ont ratifié les Accords du SPC-OCI et ont soumis les listes de concessions, à finaliser les procédures nécessaires qui comprennent la mise à jour des listes de concessions présentées antérieurement et la notification au Secrétariat du CNC des mesures internes pertinentes à entreprendre pour la mise en œuvre des Règles d'Origine du SPC-OCI avant le 1^{er} mars 2016 en vue de la mise en œuvre complète du SPC-OCI. La Session a également demandé au Comité de Négociation du Commerce (CNC) à envisager de convoquer sa session en 2016 lors de l'achèvement des procédures pertinentes par les Etats participants. Depuis la 31^{ème} Session du COMCEC, la République Islamique d'Iran a transmis sa liste de concession au Secrétariat du CNC et le nombre de pays qui remplissent les conditions du système SPC-OCI a atteint 13. Toutefois, depuis avril 2016, pas tous les Etats contractants concernés ont transmis leurs listes de concessions mises à jour.

Le Centre Islamique pour le Développement du Commerce (CIDC) continue d'organiser des événements et des séminaires de sensibilisation sur le SPC-OCI et ses protocoles pour les fonctionnaires du gouvernement et du secteur privé dans les pays membres. Dans ce cadre, le CIDC a organisé le Séminaire de Formation à l'avantage des Etats Membres des Pays Africains sur « Le Système de Préférences Commerciales entre les Etats Membres de l'OCI

(SPC-OCI) » à Casablanca, Royaume du Maroc, du 28 au 30 mars 2016. Le CIDC a également organisé

En outre, en ce qui concerne les foires et les expositions qui ont eu lieu depuis la 31^{ème} Session du COMCEC, la 3^{ème} Expo Santé de l'OCI a eu lieu à Casablanca, Royaume du Maroc du 24 au 27 mars 2016. Les Emirats Arabes Unis ont également accueilli la 2^{ème} Foire du Tourisme et Voyage de l'OCI, qui a été organisée du 8 au 10 décembre 2015, à Charjah / EAU.

D'autre part, le CIDC organisera la 15^{ème} Foire du Commerce des Etats Membres de l'OCI « OCI-EXPO 2015 » du 22 au 26 mai 2016, à Riyad, Royaume d'Arabie Saoudite. Dans le cadre de cette foire, la deuxième réunion du Forum des OPC des Pays Membres de l'OCI se tiendra également. Au cours de la 15^{ème} Foire du Commerce Islamique, la CICIA organisera le 9^{ème} Forum des femmes d'affaires dans les Pays Islamiques

D'ailleurs, dans le domaine du commerce, le Groupe de la BID (CIIFC) a tenu diverses activités dans le cadre de son « Initiative d'Aide au Commerce pour les Etats Arabes. » Les programmes de formation et de renforcement des capacités ont été également organisés par le SESRIC pour les besoins spécifiques des pays membres dans plusieurs secteurs à travers la Région de l'OCI dans le cadre de son programme EFP.

Dans le domaine du tourisme, la 9^{ème} Session de la Conférence Islamique des Ministres du Tourisme (CIMT) a eu lieu du 21 au 23 décembre 2015, à Niamey / République du Niger. La réunion a approuvé le choix de Madinah al-Munawara comme la Ville du Tourisme de l'OCI 2017 et Tabriz comme la ville du Tourisme de l'OCI 2018. La session a discuté de l'importance de la promotion du tourisme islamique à travers le développement des hôtels et des stations balnéaires pertinentes, des aliments Halal, du divertissement et du sport, en plus de l'image de marque du Tourisme Islamique dans les instances internationales. La 10^{ème} Session de la CIMT, qui sera accueillie par la République Populaire du Bangladesh, aura lieu en 2017.

Le Ministère de la Culture et du Tourisme de la République de Turquie a organisé la 4^{ème} Réunion du Forum du Secteur Privé du Tourisme du COMCEC/OCI les 14-15 janvier 2016, à Istanbul, sur le thème de « Promouvoir les Produits et Services du Tourisme adapté aux Musulman (TAM) dans les Pays Membres de l'OCI. » Le Forum a discuté de l'état actuel du tourisme international et du tourisme adapté aux musulmans dans les Pays Membres. De même, les défis et les perspectives rencontrés par le secteur privé dans la promotion des produits et services du Tourisme adapté aux musulmans ont été également discutés pendant la réunion. Enfin, les participants ont souligné l'importance de la sensibilisation au sujet du TAM non seulement dans les Pays Membres de l'OCI, mais aussi dans les Pays non membres de l'OCI. A cet égard, les participants ont mis l'accent sur l'importance de l'utilisation efficace des mécanismes existants dans le cadre du COMCEC /OCI, tels que le Comité Technique de l'INMPI sur le Tourisme, afin de renforcer la coopération dans le domaine du TAM.

En outre, dans le secteur du tourisme, le SESRIC a organisé un atelier sur « L'Exploration du potentiel touristique de la ville d'Al-Quds Al-Charif » les 24 et 25 novembre 2015, à Istanbul,

Turquie. La 2^{ème} Foire du Tourisme des Etats Membres de l'OCI a également eu lieu à Charjah, Emirats Arabes Unis du 8 au 10 décembre 2015.

Dans le domaine de l'agriculture, la 7^{ème} Session de la Conférence Ministérielle de l'OCI sur la Sécurité Alimentaire et le Développement Agricole ainsi que l'Assemblée Générale Inaugurale de l'Organisation Islamique pour la Sécurité Alimentaire (OISA) ont eu lieu du 26 au 28 avril 2016, à Astana, République du Kazakhstan. La Conférence a été organisée par le ministère de l'Agriculture de la République du Kazakhstan en coordination avec le Secrétariat Général de l'OCI. La Conférence visait à partager les meilleures pratiques et expériences en matière de sécurité alimentaire et du développement agricole dans les pays membres ainsi qu'à renforcer leur collaboration et leur coopération avec les organisations régionales et internationales compétentes.

Dans le domaine de la coopération financière, les développements concernant deux initiatives en cours méritent d'être mentionnés. Dans son allocution prononcée à la 30^{ème} Session du COMCEC, S.E. Recep Tayyip ERDOĞAN, Président du COMCEC, a fait deux propositions sur l'établissement d'une Bourse de l'Or et d'une Bourse Immobilière entre les Pays Membres de l'OCI. En conséquence, le rapport sur « l'Initiative du Marché de l'Or pour les Pays Membres de l'OCI », qui a été préparé par le Forum des Bourses de Valeurs des Etats Membres de l'OCI et le rapport sur « l'Initiative de la Bourse des Valeurs Immobilières », qui a été préparé par le Forum des Organismes de Réglementation des Marchés de Capitaux du COMCEC ont été présentés à la 31^{ème} Session du COMCEC et félicités par celle-ci. La même Session a également demandé aux forums pertinents d'étudier cette question d'une manière plus approfondie. Les progrès réalisés dans les deux études précitées seront communiqués à la 32^{ème} Réunion du Comité de suivi.

6. Conclusion

La stratégie du COMCEC a apporté un nouveau dynamisme aux efforts de coopération économique et commerciale sous les auspices du COMCEC. Les Groupes de Travail du COMCEC, étant l'un des instruments de mise en œuvre de la stratégie, ont offert l'occasion aux les Etats Membres de discuter des questions importantes au niveau technique dans les domaines de coopération. Au cours des dernières réunions des Groupes de Travail, les discussions ont porté sur l'identification des obstacles communs, le partage des histoires de réussite et l'échange de vues sur les options politiques possibles en vue de remédier aux problèmes communs dans les domaines respectifs.

Depuis la 31^{ème} Session du COMCEC, 6 Réunions des Groupes de Travail ont eu lieu à Ankara, Turquie. Les réunions, auxquelles les représentants des Etats Membres, des institutions de l'OCI, des institutions internationales compétentes, des ONG et du secteur privé ont participé, ont porté sur des questions importantes dans six domaines de coopération. Les réunions ont examiné des rapports thématiques de recherche et des perspectives sectorielles préparés pour les réunions ainsi que les expériences des Etats Membres et des institutions internationales. Au total, 6 rapports de recherche et 6 procès-verbaux ont été publiés par le Bureau de Coordination du COMCEC entre décembre 2015 et mai 2016.

En outre, dans le cadre du Financement de projets du COMCEC, le Troisième appel à Projets a été lancé en septembre 2015 et après l'évaluation des propositions de projets soumises par les Pays Membres et les institutions de l'OCI, 10 projets ont été identifiés pour financement. La phase de mise en œuvre de ces projets a commencé en avril 2016. Enfin, le quatrième appel à projets sera lancé en septembre 2016.